

**ÉTABLISSEMENT**

Angers Loire Métropole (49)
83 rue du Mail - BP 80011
49020 ANGERS cedex 02

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

Angers Loire Métropole (49), M le Président, BP 80011, 49020 Angers cedex 02, pays_ISO3166_FRA. E-mail : xxx@angersloiremetropole.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/marches-publics/index.html>
Site du profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Objet du marché

Accord-Cadre à bons de commandes de service pour le nettoyage de différents sites du patrimoine paysager d'Angers Loire Métropole. Maximum de 70 000EUR HT par année pour une durée maximum de 3 ans, soit un maximum de 210 000EUR HT.

Lieu d'exécution

Angers Loire Métropole 49020 ANGERS Cedex 02

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Nettoyage de différents sites faisant parti du patrimoine paysager d'Angers Loire Métropole et d'assurer une observation attentive des sites pour alerter les services de l'acheteur en cas de problème constaté.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Estimation de 40 000EUR HT/an

Des variantes seront prises en considération : Non**Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 36 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 29 mars 2024 - 14:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché**Cautonnement et garanties exigés**

Conformément aux dispositions de l'article 9 du CCAG-FCS tout Titulaire (mandataire et cotraitants inclus) doit justifier qu'il est Titulaire des contrats d'assurances, au moyen d'une attestation établissant l'étendue de la responsabilité garantie.

Ces attestations valides sont à transmettre :

- Par dérogation à l'article 9.2 du CCAG FCS, cette communication intervient, avant la notification, dans un délai est de 10 jours à compter de la demande de l'acheteur,
- A chaque début de période de validité de la police d'assurance.

Par ailleurs, le titulaire s'engage à fournir tous les 6 mois à compter de la notification du marché et jusqu'à la fin d'exécution de celui-ci, les pièces et attestations sur l'honneur prévues à l'article D8222-5 ou D8222-7 du code du travail. Les pièces et attestations qui y sont mentionnées, devront être déposées sur la plateforme <https://www.e-attestations.com>. Cette plateforme est gratuite.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

L'acheteur souhaite imposer le groupement conjoint avec mandataire solidaire en raison de la responsabilité portée par le mandataire

sans qu'il soit besoin de rechercher la faute d'un des cotraitants en cas de problème d'exécution.

Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

Cette disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons réglementaires

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Précision :

Agrément de la DIRECCTE pour les SIAE, et pour les structures équivalentes, toute justification indiquant que la structure emploie au moins 50% de travailleurs défavorisés.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Autre justificatif / Commentaire :

Commentaire :

les pièces à remettre par les candidats au titre de la candidature sont listées dans le règlement de la consultation, ainsi que celles à remettre par l'attributaire en fin de procédure.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Prix des prestations 60%
- 2: Valeur technique 30%
- 3: Performance en matière de protection de l'environnement 10%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

A24PJAFNettoyageRsv

Renseignements complémentaires :

xxxxx

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

Les documents sont disponibles gratuitement et en accès libre sur le profil acheteur. Il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée.

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

Adresses complémentaires**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

Angers Loire Métropole , , FRANCE. URL : <https://alm.marches-securises.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Angers Loire Métropole , , FRANCE. URL : <https://alm.marches-securises.fr>.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Angers Loire Métropole , , FRANCE. URL : <https://alm.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Angers Loire Métropole , , FRANCE. URL : <https://alm.marches-securises.fr>.

Date d'envoi du présent avis

28 février 2024